

# Comment reconnaître un bon antivol ?

## Repérer le bon label

**C'est aujourd'hui facile de choisir un bon antivol : Il porte obligatoirement une étiquette numérotée.**



3

**Mémorisez bien cette étiquette fruit de l'association de la recommandation FMF et de la marque NF.**

## Qu'est-ce que la recommandation FMF ?

La commission Stop Vol de la FMF « torture » depuis 2010 de très nombreux antivols afin de conseiller les meilleurs produits du marché. Son expérience a permis un bond en avant de la qualité des antivols. Jusqu'en 2012, l'étiquette « FMF Rassure toi ! » distinguait les produits qui avaient résisté aux tests de Stop Vol. De plus, elle permettait d'assurer une moto et une moto de compétition en garantie vol aux meilleures conditions.

## Qu'est-ce que la marque antivol moto ?

Désormais, à l'initiative de la branche deux-roues du CNPA (Conseil national des professionnels de l'automobile), et s'appuyant sur l'expérience également de la FFM (Fédération Française de Motocyclisme), de Stop Vol, AFNOR CERTIFICATION a développé une marque NF antivols moto. Elle concerne les antivols motos mécaniques et ceux de la compétition moto également (U, chaînes, flexibles bloc fourches auto, etc.) et les antivols électroniques.

Cette marque NF traduit de très sévères exigences de résistance à l'effraction et de qualité de fabrication. Fruit de cette association : l'estampille « Antivol moto certifié NF recommandé par FMF » apposée sur les produits testés avec succès.

## Qu'apporte un antivol étiqueté NF-FMF ?

### Une réelle garantie de résistance

**à l'effraction :** l'antivol doit résister à des tentatives d'effraction réalisées « en situation », c'est-à-dire dans les conditions réelles des tentatives de vol (outils du commerce, crochetage, etc.), par des opérateurs expérimentés. Il doit également résister à des essais sur machine (cisaillement, frappe, torsion, arrachement, décodage etc.). Ces tests sont réalisés par deux laboratoires indépendants: le CNPP (Centre national de prévention et de protection). ●●●



## En PRATIQUE

### Vous ne laissez pas embobiner

**Sachez reconnaître un bon antivol.** Il porte toujours l'estampille « Certifié NF recommandé FMF ». S'il ne l'a pas, c'est qu'il ne le mérite pas forcément. Si vous avez des doutes sur un antivol vu dans un magasin ou dans un catalogue, n'hésitez pas à nous en faire part. Sachez que l'utilisation frauduleuse de nos logos entraîne systématiquement une action en justice. Sites Web utiles : [www.fmfrance.fr](http://www.fmfrance.fr) rubrique stop-vol, [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com). Il y a aussi la norme FFMC qui existe il propose également des produits fiables.

### L'achat d'un antivol

**Ne vous laissez pas influencer par un vendeur peu scrupuleux** qui vous proposerait un produit non certifié. **Méfiez-vous, certains antivols ne s'adaptent pas à toutes les motos.** L'achat de l'antivol doit être effectué avec la moto ou celle de la moto de compétition en référence, pour optimiser son utilisation. Un bon antivol mal positionné perd de son efficacité en l'occurrence.



## Comment reconnaître un bon antivol ?

### Repérer le bon label

...

pour les essais dits « en situation » et l'UTAC (Union technique de l'automobile du motorcycle et du cycle) pour les essais dits « sur machine » avec l'aide de Kenny France pour les essais sur motocross ainsi que l'aide de la Commission de la FMF pour les essais sur les motos de vitesse et les autres type de moto de compétition.

**Une information claire :** l'antivol doit être accompagné d'une documentation fournissant toutes les recommandations et les conseils d'utilisation.

#### Des avantages auprès des assureurs

: l'antivol est accompagné d'un bulletin (preuve d'achat) que le motard ou le pilote doit envoyer à sa compagnie d'assurance pour assurer son véhicule contre le vol. Il est possible d'assurer sa moto de compétition chez un assureur ou le mettre dans son assurance habitation.

**Et aussi :** AFAQ-AFNOR certification contrôle chaque année, par audit sur les lieux de production, que tous les antivols fabriqués et mis en vente remplissent bien ces exigences.

La commission Stop Vol de la FMF prélève les antivols du marché et veille à ce qu'ils conservent leur niveau de qualité. Elle accompagne également les innovations dans le domaine de la lutte contre le vol. ■



## En PRATIQUE

### L'entretien.

**serrure régulièrement**, surtout en hiver et par temps de pluie. Selon les fabricants, on utilisera soit un spray multifonction non gras (Abus, Auvray, Honda), soit une huile fluide (France

Antivol) ou une huile épaisse en aérosol (Mad, Top Block, Accessoires Moto Diffusion, Yamaha). **Nettoyez l'anse avec un chiffon propre, pensez à refermer les cache-poussière s'ils existent et évitez les nettoyages au Karcher dans la serrure !**



## Les antivols sans étiquette NF/FMF ou FFMC éventuellement

Quel motard ou pilote ne s'est jamais dit un jour : « Je ne vais pas investir dans un antivol cher, puisque ma moto ou ma moto de compétition, personne n'en veut. » Pourtant, toutes les motos même ceux de la compétition sur piste ou tout terrain se volent, pour faire un tour, pour les pièces ou les accessoires. Aucune n'est totalement à l'abri avec ces antivols - de tous formats et à tous prix – aucunement dissuasifs pour un voleur, même peu outillé. Simple chaîne sous tuyau de plastique, articulé ou « U » non certifié, ils sont à proscrire d'office.

Certains vendeurs et distributeurs savent y faire pour présenter des antivols ou d'autres accessoires - comme des « produits moto » alors qu'ils ne présentent aucune garantie de qualité et/ou de sécurité. ■

# Les bons réflexes

## Ou bien mettre sa moto et comment bien attacher l'antivol

Pour bien attacher une moto ou sa moto de compétition, il suffit de respecter quelques règles de manière à rendre la tâche plus difficile aux voleurs.

### Bien choisir l'emplacement ou de son stationnement.

S'ils existent, utilisez les parkings deux-roues, s'y vous en trouvant bien sûr, pour les pilotes mettez votre moto de compétition à vis-à-vis de vos voisins sur les circuits. Le stationnement sur le trottoir est théoriquement interdit ; sauf si un parc de stationnement y est aménagé. Selon l'article R413-18 vous pouvez alors circuler à faible allure sur le trottoir pour accéder à ces places. Dans tous les cas, veillez à ne pas gêner le passage pour les poussettes, les personnes âgées ou handicapées, ou l'accès des pompiers. Si possible, repérez les points fixes potentiels (mobilier urbain, arbres, poteaux) pour y attacher votre moto. Pour les pilotes de moto de compétitions mettez votre moto sur un point fixe ou attachez-la sur votre camion ou votre camping car sur un point fixe de votre véhicule. Si vous ne possédez qu'une remorque, alors attachez-la sur un point fixe de votre remorque et attachez votre remorque sur un autre point fixe également pour éviter de vous faire voler votre remorque. Demandez à vos voisins de jeter un coup d'œil sur votre matériel.

**Évitez tout endroit isolé.** Les endroits ou recoin d'un circuit désert la nuit ou les lieux faiblement éclairés la nuit sont également à proscrire. De manière générale, évitez tous les lieux où la présence d'un individu affairé sur votre moto peut passer inaperçue du public, surtout sur les circuits ou votre moto de compétition et plus exposée au vol.

**Dans le cas où vous gardez votre moto dans un garage, un parking, un box, un box sur un circuit, tonnelle sur un circuit tout terrain.**

et même si l'endroit est gardé la nuit comme sur beaucoup de circuit, il faut quand même attacher votre moto et votre moto de compétitions à point solide et fixe.

Points de fixation de l'antivol sur la moto selon les possibilités d'ancrage.

**S'il n'y a pas de point fixe à proximité :** D'une manière générale, l'antivol devra entraver la rotation d'une roue tout en empêchant le démontage de celle-ci.

**Sur la roue avant :** prendre ensemble avec l'antivol les deux tubes de fourche et un bâton de roue, si possible en passant au dessus des étriers de frein.

**Sur la roue arrière :** l'antivol devra prendre le bras oscillant et un bâton de roue. Ne pas passer l'antivol seulement dans une roue car il restera possible de la faire tourner, ou de la remplacer par une autre.

**S'il y a un solide point fixe à proximité, même sur un circuit ou rien ne peut l'être correctement : c'est la meilleure solution.** Trouver un point d'ancrage sur une partie fixe ou très difficile à démonter : boucle dans le cadre, bras oscillant, haut des tubes de fourche (au dessus du garde-boue).

**Si le point fixe est trop éloigné de la moto ou trop éloigné de votre véhicule sur le circuit de moto et que votre antivol n'est pas assez long, évitez les points d'attache trop facilement démontables, surtout sur les circuits de moto.**

vous pouvez utiliser une deuxième rallonge.

Utilisez toujours l'ensemble des antivols de qualité, « certifié NF recommandé par la FMF ».

**Évitez les points d'attache trop facilement démontables,** comme le silencieux d'échappement, les amortisseurs ou les roues, plus rapides à démonter qu'on ne le pense. Rappelez-vous que des chaînes, plus longues, de qualité existent aussi aujourd'hui et peuvent avantageusement remplacer deux U.

**Évitez aussi de bloquer l'antivol au point de le rendre immobile.**

Il doit en effet toujours avoir du jeu, et ne pas traîner à terre. Cela rend l'effraction plus difficile. Votre antivol protège votre moto, mais pensez aussi à le préserver des intempéries et à rendre son accès difficile lorsqu'il est fixé sur la moto. N'oubliez pas non plus le blocage de direction, même si son efficacité est insuffisante : c'est un obstacle supplémentaire pour le voleur. Pour les motos de compétitions il faut mieux bloquer la roue avant ou celle de l'arrière et l'attacher sur un point fixe et sur des points de préférence immobiles.

...



## En PRATIQUE

5

### Ou attacher sa moto ou son 2RM

**L'endroit idéal pour tout stationnement ou l'attache proche d'une zone d'influence sur un circuit de moto sur un temps très prolongé :**

cherchez un emplacement bien en vue, et éclairé la nuit. Plus l'endroit est fréquenté et lumineux, moins un voleur ose s'attaquer à un antivol. Pensez aux piétons, aux handicapés, aux poussettes et aux enfants qui peuvent se blesser ou de se brûler sur l'échappement.

### Comment attacher sa moto ou son 2RM

**Le véhicule doit idéalement être attaché à un point fixe** (poteau, barrière, parking deux-roues...) pour les motos de compétition (barrière attache point fixe, surveillance de la machine, surveillance visuel, ce qui oblige beaucoup moins les Rapetouts à détruire le système antivol pour pouvoir partir avec la moto ou pour la mettre dans une camionnette.



## Les bons reflexes

### Ou bien mettre sa moto et comment bien attacher l'antivol

#### Le transport de l'antivol

Transporter un antivol dans un sac à dos, ou pire encore autour du cou, est à proscrire (en cas de chute, la colonne vertébrale n'y résisterait pas). D'autres moyens existent.

**Support d'antivol.** On trouve dans le commerce des supports vissés, pratiques, mais il faut éviter de les fixer à des endroits trop fragiles ou trop salissants (garde-boue, plaque d'immatriculation...).

**Logement sous la selle.** Sur certaines motos le fabricant a prévu un emplacement sous la selle, généralement pour un U. pour les pilotes de la sport moto, il faut prévoir une place dans le camion, dans votre camping-car ou le laisser dans votre voiture, sachez que des antivol petit et très efficace existe si vous souhaitez être pour le moins encombré possible, mais sachez Il existe aussi des modèles d'antivols parfaitement adaptés à ces logements. Il est parfois possible de découper le plastique dudit logement s'il est trop petit. **Porte-paquet.** Quelques-uns permettent de glisser un U dans un guide ; sinon, on peut toujours le fixer dessus, bien à plat avec un sandow. **Top-case et bagagerie.** Le top case, les sacoches cavalières, les sacoches de réservoir et les porte-bagages sont des solutions sûres et bien pratiques pour le transport de l'antivol. Vous pouvez aussi concernant les pilotes du sport moto, acheter des sacs ou étui pouvant glisser sans faire de salissure, et de le protéger au maximum, ses une bonne solution pour le préservée. ■



## En PRATIQUE

### Les rallonges

**À cause de l'écartement entre la machine et les points d'ancrages (arceaux des parkings deux-roues, poteaux, pilier sur les circuits de moto, ancrage d'arceau de remorque pour les motos de compétition ou bien les camping-cars), il n'est pas toujours possible d'enserrer correctement le point fixe et la moto (fourche, bras oscillant, cadre). Rien de mieux, donc, qu'un deuxième antivol, ou un ensemble U + chaîne certifiés.**

Vous pouvez aussi mettre des antivols fixe au sol chez vous cela permettra d'allonger le temps voir même de rendre inaccessible l'infraction du vol de la moto.

# Les dispositifs complémentaires

**Les sécurités électroniques : alarmes, anti-démarrage.**

**Le gravage - Les bloque-disques - Le blocage de direction**

**Les différents dispositifs évoqués dans cette page ne sont efficaces qu'en complément d'un antivol mécanique « Certifié NF recommandé par la FMF ».**

## Les alarmes

De la plus basique (simple sirène) à la plus high-tech (repérage de la moto par satellite) en passant par la plus complexe (multiple coupure d'allumage), l'alarme reste un simple complément à l'antivol mécanique. Elle n'empêchera jamais de pousser votre moto (si elle n'est pas attachée à un point fixe) dans une camionnette. Le montage est le point le plus délicat. Panne, ou pire, accident, sont parfois le résultat de leur mauvais fonctionnement ou d'un vieillissement accéléré. Dans tous les cas, proscrire les montages « à faire soi-même ». Vous risqueriez d'occasionner des courts-circuits dus à une mauvaise étanchéité des fils. Choisissez les alarmes qui ont subi les tests de laboratoire « Certifié NF recommandé FMF », elles auront le mérite, sinon d'empêcher le vol, de ne pas décharger la batterie ni d'occasionner une mauvaise surprise électrique. De plus, leur certification porte non seulement sur leurs caractéristiques techniques mais aussi sur le sérieux de son réseau d'installation. Les motos de compétition peuvent avoir ce système, mais évitez les systèmes trop complexes et trop contraignants pour votre moto de sport car certains sont interdits en compétition moto.

## L'anti-démarrage

De plus en plus, les constructeurs proposent des systèmes à transpondeur qui permettent de mettre hors service le cœur du système d'allumage. Ce type de produit est issu du monde de l'automobile où il a fait ses preuves. Ce système est matérialisé par une clef de contact sans laquelle il n'y a pas de démarrage possible. Malheureusement beaucoup de motos sont volées sans qu'on les fasse démarrer. Et les plus volées sont munies d'un système Anti-démarrage.

## Le gravage

Exigé par certaines assurances, il permet dans tous les cas de lutter contre la cause numéro un du vol de deux-roues motorisés mais aussi pour les motos de compétitions : le trafic de pièces détachées. Les pièces gravées sont celles les plus exposées lors d'une chute (carénage, fourche, réservoir, échappement, moteur, cadre, bras oscillant...). Le nombre de pièces tatouées varie selon les tatoueurs et le véhicule. Si vous achetez une moto d'occasion gravée, pensez à demander à l'ancien propriétaire le certificat de gravage, et à le réenregistrer à la société de gravage. De même, quand vous achetez une pièce d'occasion tatouée, exigez du vendeur le certificat de gravage correspondant.

## Les bloque-disques

Tout leur intérêt réside dans leur petite taille, qui permet de les transporter aisément. Par moto à un point fixe et, de par leur conception, ne résistent que quelques dizaines de secondes aux voleurs. À la rigueur, un bloque-disque peut convenir pour attacher son deux-roues le temps d'acheter le pain ou le journal à condition tout de même de garder un œil sur sa machine.

## Bonnes idées

La peinture personnalisée. Les pièces peintes sont plus difficiles à vendre, de ce fait les motos sont moins volées...

## Le blocage de direction

Souvent appelé Neiman, ce blocage de direction est souvent rendu obligatoire par les assureurs. Bien que trop facile à neutraliser, l'usage en est toutefois recommandé car il oppose un barrage supplémentaire à l'éventuel voleur. ■



**ULARM**  
Alarme UNIVERSELLE  
pour antivols U.



7



## En PRATIQUE

### Les pièces d'occasion

**Les deux-roues ainsi que les motos de compétition sont souvent volés pour être revendus en pièces détachées.**

Aussi n'achetez vos pièces d'occasion qu'à une casse agréée. Méfiance sur Internet.

## Les nouvelles techniques de vol

### Russes ou agression... déjouer les pièges

Si la plupart des voleurs profitent de votre absence pour subtiliser votre moto ou bien votre moto de compétition, d'autres versent carrément dans l'agression. Il faut donc toujours être sur ses gardes.

La qualité des antivols et les techniques d'anti-démarrage rendant le vol de plus en plus difficile, les voleurs sont amenés à utiliser d'autres moyens.

Une moto bien attachée étant plus difficile à voler, certains préfèrent attendre que le propriétaire la mette en route pour la lui dérober. De même que pour les motos de compétition, même dans votre garage ou à vis-à-vis de l'extérieur peut parfois vite tourner au vinaigre.

**1er temps**, méfiez-vous donc au moment du démarrage et des arrêts. A l'approche d'un feu, ralentissez pour arriver devant lorsqu'il passe au vert. Rester vigilant si des individus vous coupent la route en simulant un accident ou une panne pour vous arrêter.

**2e temps**, l'individu fait descendre le conducteur de sa moto. Une manœuvre effectuée par la ruse (constat bidon), par la menace (armes) ou par la violence (coups).

**3e temps**, il part en trombe. Pour empêcher la fuite, les parades existent. En cas de violence ne résistez pas, votre vie vaut plus que votre moto.

Autre forme de vol avec violence : le Home Jacking.

Certains individus viennent menacer le propriétaire à son domicile et repartent avec les clés ou même en courant avec votre moto de compétition. Plus élégant, les faux acheteurs qui répondent à votre annonce et s'emparent de votre véhicule ou de votre moto de compétition. Le vol à domicile est assez fréquent car l'engin est toujours au même endroit, au calme à l'abri des regards, les clés parfois à proximité. ■



## En PRATIQUE

### Vous venez d'être victime d'un vol

Sans vous donner de faux espoir, regardez dans les ruelles alentour, dans une cour, une cage d'escalier sous une bâche... Les voleurs cachent souvent leur butin à proximité pour revenir à un moment plus tranquille finir leur besogne. C'est une pratique très courante. Renseignez-vous auprès des commerçants, ils ont peut-être vu quelque chose.



8

### Attention ! Les pilotes de sport moto

Vous laver votre moto de compétition dans une station de lavage. Méfiez-vous des malfrats qui risqueraient de voler votre moto par le biais d'une menace (violence physique, menace d'une arme factice ou non). Ne résistez pas laissez-les prendre votre moto, si vous voulez éviter d'y laisser votre vie. Retenez la plaque d'immatriculation du véhicule ou cas où cela ne serait pas un véhicule volé. Évitez avant tout les stations de lavages trop proches des banlieues ou des zones portuaires sensibles.

Préférez les stations que vous connaissez bien et favorisez plus les stations de lavage ruraux en zone campagne. Évitez de laver votre moto la nuit dans une station déserte et n'ayant aucune proximité directe des habitations. Préférez plutôt le lavage chez vous à l'abri surtout des regards indiscrets.

Ne mettez ou laissez jamais votre moto de compétition en vis-à-vis des habitants riverains.

Soyez discret et demandez à vos voisins de bonne confiance proche de chez vous de noter les plaques d'immatriculations pour les personnes errant la nuit ou ayant un comportement suspect et intéressé ou fessant des va et viens en véhicule ou en camionnette.

Quand vous partez en vacances ne publiez pas sur les réseaux sociaux votre date de départ en vacances, les voleurs pourraient planifier un cambriolage en votre absence.

Demandez à un voisin ou un ami de grande confiance et proche de chez vous de passer chez vous pour voir si tout va bien en votre absence.

Vous pouvez prévenir les services de gendarmerie ou de police en votre absence. Ils viendront assez souvent vérifier si tout va bien. Rendez-vous dans une brigade ou un commissariat proche de chez vous.